

LIVRET PEDAGOGIQUE



Licence Option Français Langue Etrangère

Année universitaire 2026-2027

Sommaire

OBJECTIFS DE LA FORMATION	3
DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS	4
FLE, morphosyntaxe du français	4
FLE, phonétique et phonologie du français	4
Introduction à la didactique des langues	5
Problèmes pédagogiques et culturels du FLE	5
Réflexion sur l'apprentissage d'une langue nouvelle	6
ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT DE LINGUISTIQUE INTERVENANT DANS L'OPTION FLE	7
ADMINISTRATION (DEPARTEMENT DE LINGUISTIQUE)	7
Direction du département	7
Secrétariat	Erreur ! Signet non défini.
Responsable de l'option FLE	7

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'option Français Langue Étrangère des Licences permet une sensibilisation aux problèmes linguistiques, communicatifs, culturels et pédagogiques que posent l'enseignement et l'apprentissage du français en tant que langue étrangère. Cette option constitue une bonne préparation, par exemple, pour les étudiantes et étudiants qui souhaitent partir en assistanat à l'étranger. Elle permet également aux étudiantes et étudiants de se familiariser avec les caractéristiques des publics relevant du FLE en France et à l'étranger et les notions-clés du domaine (didactique, culture, apprentissage, interculturel, représentations, langue étrangère / langue maternelle, etc.). L'option FLE peut déboucher sur une formation en 2 ans : le master mention Sciences du langage - Linguistique, Didactique des Langues et des Cultures, Français Langue Étrangère et Seconde (SDL-LiDiFLES).

L'option FLE est suivie en troisième année de licence (durée : deux semestres). Elle s'adresse :

- > Aux étudiantes et étudiants des licences mention Lettres modernes, Lettres classiques, Langue, littérature et civilisation étrangères, intéressés par des problématiques d'enseignement et d'apprentissage des langues et notamment les étudiantes et étudiants désirant partir comme assistants à l'étranger ;
- > Aux étudiantes et étudiants souhaitant intégrer le master 1 LiDiFLES.

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

FLE, morphosyntaxe du français

(Lidia LEBAS, Claire BERTHONNEAU)

Après une introduction générale au domaine de la morphosyntaxe, le cours se focalisera sur les aspects morphosyntaxiques de la langue française posant particulièrement problème aux apprenantes étrangères et apprenants étrangers, notamment concernant les pronoms, les déterminants, les temps et les modes verbaux.

Pré-requis

Aucun

Acquis d'apprentissage

- Développement des connaissances de la langue française relatives aux pronoms, déterminants, temps et modes verbaux.
- Sensibilisation aux difficultés des apprenantes et apprenants du FLE vis-à-vis de l'emploi de ces formes.

Compétences visées

Analyser et expliquer des aspects morphosyntaxiques de la langue française au sein d'extraits de discours, en tenant compte des difficultés que représentent ces aspects pour les apprenantes et apprenants du FLE.

Modalités de contrôle des connaissances

- **Régime Normal** Type de contrôle : **EvT** - Nb d'épreuves : **1** - Nature des épreuves : **E**
 - **Régime Spécial d'Etudes** Nb d'épreuves : **1** - Nature des épreuves : **E**
 - **2nde chance (RN et RSE)** Nb d'épreuves : **1** - Nature des épreuves : **E**
-

FLE, phonétique et phonologie du français

(Marion GIRARD, Aurélien VEILLAUULT)

Ce cours aborde les aspects segmentaux, suprasegmentaux (prosodiques) et intersegmentaux (phénomènes de contact entre sons) de la langue française. Nous nous focaliserons sur les différentes méthodes de phonétique corrective du FLE depuis la méthode directe jusqu'aux méthodes de correction intensive.

Pré-requis

Aucun

Acquis d'apprentissage

- Connaissances sur les spécificités phonétiques et prosodiques du français.
- Connaissance des principes de base de la transcription phonétique.
- Connaissances sur les méthodes de phonétique corrective pour le FLE.

Compétences visées

- Décrire le fonctionnement de la langue française à l'oral.
- Expliquer les différences entre le système phonétique du français et les autres langues.
- Faire un exercice de correction phonétique pour un public FLE.

Modalités de contrôle des connaissances

- **Régime Normal** Type de contrôle : **EvT** - Nb d'épreuves : **1** - Nature des épreuves : **E**
- **Régime Spécial d'Etudes** Nb d'épreuves : **1** - Nature des épreuves : **E**
- **2nde chance (RN et RSE)** Nb d'épreuves : **1** - Nature des épreuves : **E**

Introduction à la didactique des langues

(Christine BLANCHARD RODRIGUES)

Ce cours propose une initiation à la didactique des langues suivant des aspects linguistiques et communicatifs. Il aborde ainsi plusieurs thématiques : la langue comme système et outil de communication, la norme et la variation, les référentiels en didactique des langues pour le choix des contenus (Le Français Fondamental, Un Niveau-Seuil et le CECRL), ainsi que les activités d'apprentissage pour la grammaire et la communication. Le cours présente les apports théoriques et historiques à ces thématiques, et propose des pistes de réflexion pour l'enseignement du FLE.

Pré-requis

Aucun

Acquis d'apprentissage

Connaissances historiques, théoriques et pratiques dans le domaine de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères.

Compétences visées

- Savoir utiliser le CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues) pour définir une tâche en FLE.
- Décrire une tâche visant un point de langue-culture en FLE.
- Appliquer l'évaluation et la bienveillance.

Modalités de contrôle des connaissances

- **Régime Normal** Type de contrôle : **EvT** - Nb d'épreuves : **2** - Nature des épreuves : **A** (travail à rendre)
- **Régime Spécial d'Etudes** Nb d'épreuves : **1** - Nature des épreuves : **A** (travail à rendre)
- **2nde chance (RN et RSE)** Nb d'épreuves : **1** - Nature des épreuves : **A** (travail à rendre)

Problèmes pédagogiques et culturels du FLE

(Christine BLANCHARD RODRIGUES)

Ce cours aborde quelques aspects pédagogiques en lien avec la didactique des langues : la variété des publics-cibles dans l'enseignement du Français Langue Étrangère, et les particularités de l'enseignement des langues. Les étudiantes et étudiants sont également sensibilisé.es aux problèmes culturels qui peuvent émerger dans une situation d'enseignement apprentissage d'une langue étrangère. Pour cela, ils et elles sont initié.es aux concepts et outils permettant l'analyse et la compréhension des manifestations possibles de la culture dans le quotidien des individus et en situation d'enseignement et d'apprentissage des langues étrangères (implicites culturels, ménagement des faces, stéréotypie, etc.), et sont également sensibilisés aux démarches pédagogiques conduisant à un apprentissage interculturel.

Pré-requis

Aucun

Acquis d'apprentissage

Connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères en fonction de publics, pour l'enseignement de la langue-culture.

Compétences visées

- Utiliser le CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues) pour définir une fiche de tâches en FLE.
- Décrire une fiche de tâches visant un point de langue-culture en FLE pour un public donné.
- Appliquer l'évaluation et la bienveillance.

Modalités de contrôle des connaissances

- **Régime Normal** Type de contrôle : **EvT** - Nb d'épreuves : **2** - Nature des épreuves : **A** (travail à rendre)
- **Régime Spécial d'Etudes** Nb d'épreuves : **1** - Nature des épreuves : **A** (travail à rendre)
- **2nde chance (RN et RSE)** Nb d'épreuves : **1** - Nature des épreuves : **A** (travail à rendre)

Réflexion sur l'apprentissage d'une langue nouvelle

(Habib BOUSSADIA, Piotr ROSSOL)

Dans ce cours, les étudiantes et étudiants s'initient à une langue qui leur est totalement inconnue. L'objectif n'est pas d'acquérir une réelle compétence en langue, mais d'expérimenter en situation les problèmes linguistiques, culturels et psychologiques que pose l'apprentissage d'une langue étrangère. Placé.es dans une situation authentique d'apprentissage, les étudiantes et étudiants sont tour à tour :

- acteurs/actrices de l'apprentissage : il s'agit de se comporter en véritable apprenante/apprenant de la langue ;
- observateurs/observatrices de l'enseignement : il s'agit d'observer les conduites pédagogiques de l'enseignant.e ;
- observateurs/observatrices de l'apprentissage : il s'agit de mener une activité réflexive sur son attitude dans l'apprentissage, ses stratégies, ses difficultés, ses réactions ainsi que celles, éventuellement, des autres membres du groupe.

Pré-requis

Aucun

Acquis d'apprentissage

Connaissances de base d'une langue-culture nouvelle.

Compétences visées

- Comprendre et produire des énoncés dans une langue nouvelle.
- Analyser une situation d'enseignement-apprentissage d'une langue dans toute sa complexité.
- Rédiger un rapport d'expérience.

Modalités de contrôle des connaissances

- **Régime Normal** Type de contrôle : **EvT** - Nb d'épreuves : **2** - Nature des épreuves : **E** (durée : 1 heure) + **A** (dossier)
- **Régime Spécial d'Etudes** Nb d'épreuves : **2** - Nature des épreuves : **A** (dossier) + **O**
- **2^{nde} chance (RN et RSE)** Nb d'épreuves : **2** - Nature des épreuves : **A** (dossier) + **O**

ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT DE LINGUISTIQUE INTERVENANT DANS L'OPTION FLE

Lidia LEBAS, Maitre de conférences-HDR

Linguistique et français langue étrangère

Bureau 318, Gergovia - tél. : 04 73 34 66 45

lidia.lebas@uca.fr

Christine BLANCHARD RODRIGUES, Maitre de conférences HDR

Didactique du français langue étrangère, Tice et communication

Bureau 321b, Gergovia - tél. : 04 73 34 65 62

christine.blanchard@uca.fr

ADMINISTRATION (DEPARTEMENT DE LINGUISTIQUE)

Direction du département

Christine BLANCHARD RODRIGUES

Bureau 203, Gergovia - tél. : 04 73 34 65 62

Gestionnaire pédagogique

Laëtitia AUGHEARD

Bureau 203, Gergovia – tél. : 04 73 34 65 73

linguistique.lcsh@uca.fr

Responsable de l'option FLE

Christine BLANCHARD RODRIGUES

Bureau 321b, Gergovia - tél. : 04 73 34 65 62

christine.blanchard@uca.fr



INSTITUT LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

**UFR Lettres, Culture
et Sciences Humaines**